

Déjà plus de 30 ans... Ce projet autoroutier (A104) destructeur et devenu OBSOLÈTE n'est toujours PAS ANNULÉ, malgré tout l'arsenal des NUISANCES qu'il engendrerait, à travers le Val d'Oise et les Yvelines !... Sachant que la création de nouvelles routes n'a jamais amélioré le trafic : [pourquoi supprimer des autoroutes peut réduire les embouteillages](#)

MAIS QUE FAIT LE GOUVERNEMENT ?

A la place de cette annulation attendue par les habitants, le « Rouleau compresseur » du « TOUT ROUTIER » avance, de manière continue et sournoise, à travers l'Île de France

- *Contournement Est de l'aéroport Roissy-CDG : c'est le « Prolongement de la Francilienne » qui se rapproche peu à peu de notre secteur, depuis le nord-est, avec des terrassements gigantesques qui défigurent le paysage.*



Ce n'est pas parce-qu' un projet est ancien qu'il ne peut pas faire l'objet d'un ordre de mise en chantier, comme l'attestent les décisions suivantes, sur tout le territoire :

- *Grand contournement ouest de Strasbourg (projet de 1973) inauguré en décembre 2021.*
- *Grand contournement ouest de Montpellier annoncé en novembre 2021.*
- *Appel à concessionnaire lancé en janvier 2022 pour le projet autoroutier A133 - 134 à Rouen (projet de 1972), malgré l'opposition de la métropole et du département.*

POURTANT, D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT dans notre secteur.
Avec 3,2 milliards d'euros (coût estimé en 2006), l'argent public serait bien mieux utilisé, à d'autres infrastructures :

- 1- Tram 13 Express à poursuivre, DE TOUTE URGENCE, dans sa totalité, de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'à Cergy, car sa direction est parallèle à celle du projet autoroutier A104.
- 2- DEVELOPPEMENT de TRANSPORTS en COMMUN INNOVANTS.
- 3- AMÉLIORATION de la RN184 (meilleure protection des riverains, sécurisation, carrefours dénivelés, échangeur avec l'A14...).
- 4- CRÉATION de réseaux de pistes cyclables entièrement sécurisées, vis-à-vis de la circulation des voitures, étant donné que les habitants sont de plus en plus nombreux à vouloir utiliser ce moyen de transport, pour se rendre à leur travail.

BULLETIN d'ADHESION ANNEE 2023 (et 2022, si oublié)

Chèque à l'ordre du CO.P.R.A. 184 à adresser au siège social :
CO.P.R.A. 184 - 21 rue de Flore 95610 ERAGNY-SUR-OISE

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

COTISATION ANNUELLE :

Individuelle (adulte + de 30 ans) : 15 € Jeune moins de 30 ans : 5 € Familiale : 20 €

Membre bienfaiteur (minimum 25 €) : € Personne morale : 25 €

Désire aider dans les diverses tâches suivantes :

Distribution de tracts : Photocopies : Fabrication de panneaux : Collage d'affiches : Autres :

.....



CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)

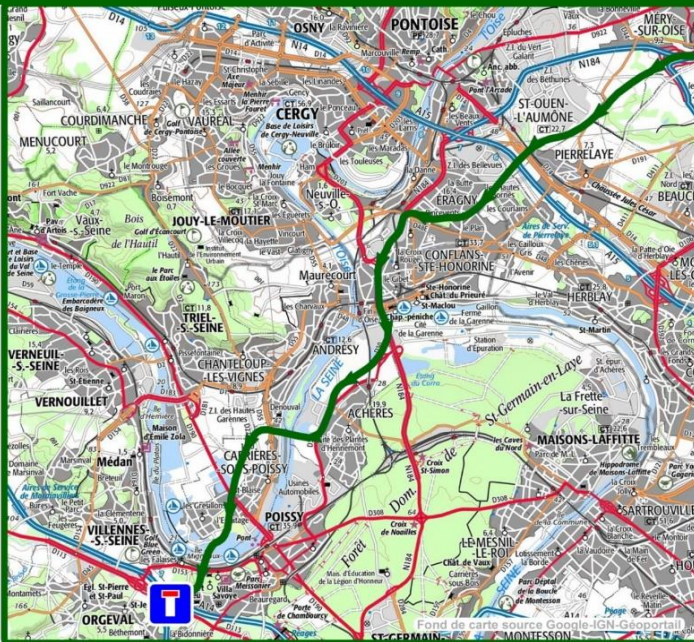
Siège social : 21 rue de Flore 95610 ERAGNY-sur-OISE



« Tracé vert » du projet d'Etat A104,

A la suite du débat public de 2006 :

VOIE SANS ISSUE et PROJET OBSOLETE



DESCRIPTION :

22 km // 2 fois 3 voies // 120 000 véh/j dont 25 % de poids lourds // 3 franchissements de Seine // 16 communes impactées // **Arrivée en cul de sac à Orgeval** sur échangeur de 55 ha (4 fois Rocquencourt) avec 330 000 véh/j attendus dans cette nasse // **Passage en zones urbanisées (Plus de 300 000 habitants en Val d'Oise et Yvelines).**

ABERRATION ENVIRONNEMENTALE :

Des « poumons verts » détruits // Double viaduc aérien à 2 fois 3 voies enjambant une île avec nombreuses habitations et un parc naturel avec zones de loisirs, et maisons de WE // **Augmentation du taux de CO₂ de plus de 28%** (cf. maître d'ouvrage).

RISQUES SANITAIRES GRAVES :

Encourus par les populations impactées (crèches, écoles, lieux publics, habitations, stades, circuits sportifs ...) à cause de la **Pollution atmosphérique** (NO_x / PM 2,5 / COV...) et du **BRUIT** engendré.

CHEMINEMENT A104 Bis : l'AUTOROUTE QUI NE DIT PAS SON NOM !

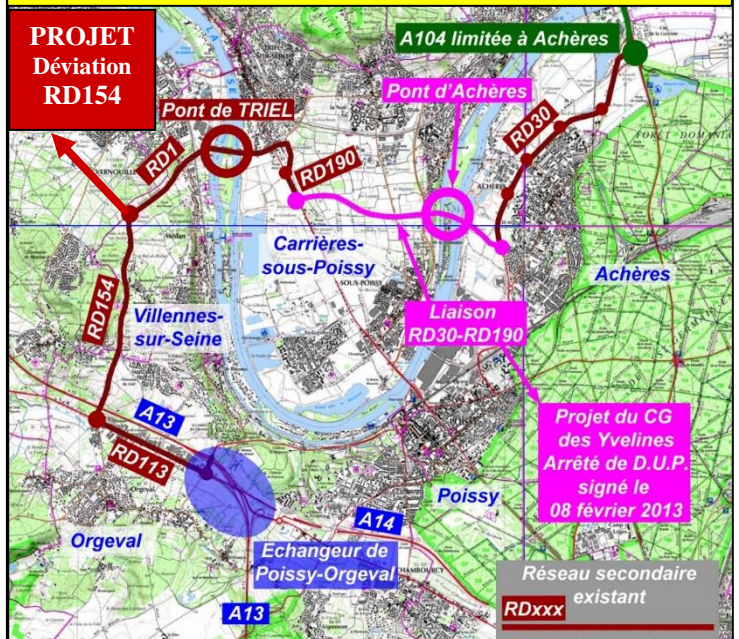
Depuis la construction du pont de Triel, en 2004, **le Conseil départemental des Yvelines a avancé ses pions, petit à petit, en mettant en avant des PROJETS STRUCTURANTS** qui, mis bout à bout, vont constituer une **route à grand gabarit de 4 voies, dont les flux de voitures venant de la RD113 et de l'A13, au sud, traverseront Conflans-Ste-Honorine, puis tout le Val d'Oise, plus au nord.**

Cette route « A104 Bis » sera une véritable **CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE et SANITAIRE** pour tout le secteur, dans les Yvelines, mais également dans le Val d'Oise, qui ne sera pas épargné, à travers Herblay-sur-Seine, Eragny-sur-Oise et Pierrelaye, car c'est ainsi que pourrait être réalisé le « Prolongement de la Francilienne », si le projet A104 ne se faisait pas, dans les Yvelines.

De plus, à Orgeval, la RD113, déjà actuellement surchargée, serait entièrement embouteillée !

Projet du CD78 : l'A104 Bis

RD30 / Liaison RD30-Pont d'Achères-RD190 / Pont de Triel / Déviation RD154 ou direction Orgeval.



FORUMS des Associations Sept. 2022 // Contacts : contact@copra184.org //

Site internet du CO.P.R.A. 184: <http://www.copra184.org>

<https://twitter.com/copra184>

<https://www.facebook.com/CopraA184.info>